



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Seul le texte prononcé fait foi
Check against delivery

72

Conseil des droits de l'homme

15^e session du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel

Emirats arabes unis

Genève, le 28 janvier 2013

Déclaration de la Suisse

Monsieur le Président,

La Suisse souhaite la bienvenue à la délégation des Emirats arabes unis et la remercie pour son rapport national ainsi que sa présentation.

Notre pays souhaite faire des recommandations sur trois points :

La Suisse estime la ratification de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (CAT) par les Emirats arabes unis en 2012 comme un pas très positif et important. **Néanmoins, la Suisse recommande aux Emirats arabes unis de retirer ses réserves ainsi que sa déclaration concernant ladite Convention [contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants] et recommande de ratifier le Protocole facultatif à cette convention.**

La Suisse regrette que les Emirats arabes unis n'aient pas ratifié certains instruments internationaux fondamentaux pour la protection des droits de l'homme. **La Suisse recommande aux Emirats arabes unis de ratifier le Pacte international relatif aux droits civils et politiques ainsi que le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels.**

La Suisse constate que la peine de mort n'est que rarement appliquée aux Emirats Arabes Unis. **Nous recommandons donc l'instauration immédiat d'un moratoire sur la peine de mort comme premier pas vers l'abolition de la peine capitale.**

Je vous remercie, Monsieur le Président.

Mission permanente de la Suisse auprès de l'Office des Nations Unies et des autres organisations internationales à Genève
Permanent Mission of Switzerland to the United Nations Office and to the other International Organizations in Geneva

Rue de Varembe 9-11, CP 194, 1211 Genève 20

Tél. +41 (0)22 749 24 24, Fax +41 (0)22 749 24 37, www.dfae.admin.ch/geneve